



FIVE INSURANCE

La société Five Insurance a été créée en 2015 avec la volonté de proposer sur le marché belge de l'assurance une approche nouvelle, innovante et disruptive pour l'assurance des particuliers et des copropriétés.

Notre but était de répondre aussi bien aux attentes et demandes des assurés qu'à celles de nos partenaires souscripteurs et compagnies d'assurances.

Preuve que notre réflexion était la bonne, la FSMA a créé un statut spécifique à notre activité, publié le 3 avril 2019 concernant la création d'une nouvelle catégorie d'intermédiaires d'assurance : **les souscripteurs mandatés**.

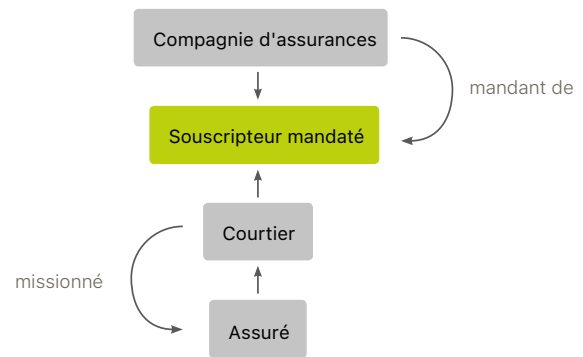
Aujourd'hui, après 7 ans d'existence, Five Insurance c'est **plusieurs dizaines de milliers de contrats** et plus de **130 courtiers** répartis en Belgique.

Nous travaillons en étroite collaboration avec des compagnies partenaires Belges et Françaises réputées pour leur solidité et leur sérieux.

QU'EST-CE QU'UN SOUSCRIPTEUR MANDATÉ ?

Le souscripteur mandaté est un **intermédiaire d'assurance** qui en tant que mandataire d'une ou plusieurs compagnies d'assurance :

- Dispose du pouvoir d'accepter de couvrir des risques ;
- Conclut et gère des contrats d'assurance ;
- Agit au nom et pour le compte de ces compagnies d'assurance.



LES INNOVATIONS DU PACK FAMILLE

La seule police d'assurance du marché incluant les 6 couvertures principales d'une famille et une prime mensuelle globale :

Le principe d'un contrat **résiliable mensuellement** augmentant la confiance de l'assuré dans son partenaire assureur et permettant aussi d'optimiser les processus opérationnels grâce au **regroupement de tous les contrats** à une période d'assurabilité unique : le mois calendaire.

Un **outil digital performant** ouvert à tous les intervenants au contrat (assurés, compagnies, partenaires) qui ont accès aux mêmes informations : propositions, rapports d'expertise, conditions particulières, avenants, quittances, cartes vertes... sont disponibles **à tout moment en ligne**.

La simplicité de **3 formules** dans chaque branche permettant au client d'opter pour le prix et pour l'étendue des garanties qu'il désire.

Des **tableaux synthétiques** dans les contrats permettant à l'assuré de rapidement comprendre quelles sont les garanties incluses dans sa couverture.

L'unique contrat Pack du marché regroupant 4 compagnies d'assurances :



PACK BUILDING

La solution optimale pour les ACP

Vous êtes administrateur de biens, syndic et vous souhaitez souscrire un contrat multirisque immeuble ?

Nous avons conçu un produit répondant de manière optimale à vos besoins.

Nous disposons d'une **équipe dédiée et disponible** de professionnels du secteur afin de répondre rapidement et efficacement à toutes vos différentes demandes en souscription et en gestion de sinistre.

CE QUI VOUS FERA ADOPTER NOTRE CONTRAT PACK BUILDING

Voici quelques-unes des options incluses dans notre formule Building :

Pertes indirectes 10 %

Toutes les indemnités **sont augmentées de 10 %** (max. 30.500€) pour dédommager forfaitairement l'assuré des frais généralement quelconques qu'il a exposés suite au sinistre.

Abandon de recours contre les locataires

L'Assureur renonce à tout recours qu'il pourrait exercer contre les locataires et tous les autres occupants du bien assuré si indiqué dans le bail, sauf en cas de vol ou malveillance.

RC Conseil de copropriété

La responsabilité civile des membres du Conseil de copropriété et les Commissaires aux comptes de l'immeuble est assurée lorsqu'elle est mise en cause pour des dommages causés à des tiers.

Non-application de la règle proportionnelle

Nous n'appliquons pas la règle proportionnelle lorsque les capitaux couverts ont été vérifiés et validés par une expertise ou évaluation préalable réalisée par nos soins.

LE PLUS POUR LES SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ

Nous nous occupons de la gestion de vos sinistres

Dès réception de votre déclaration de sinistre, nous **prenons la main** et nous nous chargeons du suivi de votre dossier.

- ✓ Gestion **rapide et efficace** pour toutes les parties
- ✓ Gestion **comptable simplifiée**
- ✓ Moins de stress, plus de temps gagné !

PROFITEZ DE TOUTE LA PUISSANCE DE FIVE ASSISTANCE

Nous mettons à votre disposition une équipe de professionnels pour assainir vos sinistres.

Nous sommes spécialisés dans les domaines suivants :

- Incendie
- Dégâts des eaux
- Hydrocarbure
- Sécurisation bâtiment

Dans le cadre d'une **réparation après-sinistre** avec Five Assistance, profitez des avantages de la gestion sinistre en nature :

- Suppression de la franchise
- Absence de facturation
- Simplicité dans le suivi du sinistre

Five Assistance intervient aussi pour tous travaux hors-sinistre de parachèvement et de transformation :

- Faux plafonds, cloisons
- Plafonnage
- Peinture et tapisserie
- Maçonnerie, carrelage
- Petits travaux, plomberie, électricité



FIVE INSURANCE

482, Chaussée de Marche
B-5101 Erpent

E info@five.be

NUMÉROS UTILES

Pack Famille
081 84 15 20

Pack Building
081 84 15 23

Five Assistance
081 84 13 61

FIVE-INSURANCE.BE

Souscripteur mandaté
BCE 0867.376.770